

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-du- RHÔNE

ARRONDISSEMENT
DE MARSEILLE

CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
D'AUBAGNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Séance du **mercredi 27 novembre 2024**
L'an deux mille vingt quatre, le vingt sept novembre
À 09 heures 30

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard GAZAY, Président du CCAS.

**Nombre d'administrateurs
en exercice : 17**

Présents : 9

Quorum : 9

PRESENTS :

Monsieur Gérard GAZAY, Madame Julie GABRIEL, Madame Sophie AMARANTINIS, Madame Irène DUPLAN, Madame Brigitte AMOROS, Monsieur Denis GRANDJEAN, Madame Martine VERNHES, Monsieur Luc GUERIN, Monsieur Christian JANOT

ABSENTS :

Madame Magali ROUX, Monsieur Dominique DIAZ, Monsieur Denis GIROMINI, Monsieur Jean-Christophe MERLE

POUVOIRS :

Monsieur Alain ROUSSET donne pouvoir à Monsieur Gérard GAZAY, Madame Eliette MAUTREF donne pouvoir à Monsieur Denis GRANDJEAN, Monsieur Charles BOUVIER donne pouvoir à Monsieur Luc GUERIN, Madame Catherine CERVONI donne pouvoir à Madame Sophie AMARANTINIS

N°24_271124

**Objet : Conclusion d'une convention de
partenariat avec la Mutualité Française
Sud**

Date de la convocation : 21/11/2024

Conformément à l'article R123-23 du code de l'action sociale et des familles, le secrétariat de séance est assurée par Madame Claudine JAILLET en sa qualité de Directrice du CCAS.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Président du CCAS

Monsieur Gérard GAZAY

Accusé de réception en préfecture
013-261300412-20241127-271124_24-DE
Reçu le 04/12/2024
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=211523KKN191,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Président,OU=0002 261300412,2.5.4.
97=#0C0F4E545246522D323631
333030343132,O=CCAS AUBAGNE,C=FR
04/12/2024

Délibération n°24_271124 :**Objet : Conclusion d'une convention de partenariat avec la Mutualité Française Sud****Rapporteur :** Madame Julie GABRIEL**EXPOSE :**

La Mutualité Française Sud a pour mission de défendre l'accès à la santé pour tous et met en place des actions de prévention santé tel que « Bouger en douceur, Stop à la Douleur », Elle promeut la pratique d'une activité physique qui est essentielle pour préserver sa santé, mais qui est également bénéfique pour le sommeil et la mémoire qui sont des éléments essentiels pour le bien être des seniors.

Cette action a pour but de rassurer les seniors dans leurs pratiques et de leur apporter une activité physique adaptée.

Dans le cadre de la lutte contre la perte d'autonomie, mais aussi afin de garantir des animations adaptées aux besoins des résidents de la Résidence Autonomie « Les Taraïettes », le CCAS noue des partenariats et mène diverses actions. Il souhaite aujourd'hui nouer un partenariat avec la Mutualité Française Sud.

Ce partenariat permet de diversifier les actions de prévention menées auprès des résidents et de mettre en œuvre l'organisation d'activités physiques adaptées, au sein de la Résidence Autonomie.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles,

CONSIDERANT que ce partenariat, par la tenue d'ateliers adaptés aux seniors au sein de la Résidence Autonomie, permet non seulement de divertir, mais aussi de mener des actions de prévention de la perte d'autonomie et de participer au maintien de leurs capacités physiques et cognitives,

CONSIDERANT que les avantages dont bénéficie chaque partie dans le cadre de ce partenariat justifient qu'aucune contrepartie financière ne soit demandée,

DECIDE:

ARTICLE 1 : D'APPROUVER les termes de la convention de partenariat annexée à la présente délibération entre la Mutualité Française Sud et le CCAS d'Aubagne,

ARTICLE 2 : D'AUTORISER Monsieur le Président du Conseil d'administration ou son représentant légal à signer ladite convention de partenariat et tout document afférent.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

Accusé de réception en préfecture
013-261300412-20241127-271124_24-DE
Reçu le 04/12/2024
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=211523KKN191,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Président,OU=0002 261300412,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323631333030343132,O=CCAS AUBAGNE,E,C=FR
04/12/2024